

## Organisation patronale gabonaise (OPG)/ Entretien avec le président...

# ...Emmanuel Eyeghe : " une situation de crise économique permet toujours de renaître de ses cendres "

Propos recueillis par René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

**A condition, selon Emmanuel Eyeghe, qu'on en prenne d'abord conscience et qu'on veuille réellement en sortir. Dans l'entretien qui suit, le président de l'OPG propose des pistes de sortie de crise et celles permettant de booster la PME gabonaise. Lecture.**

**L'Union. Depuis un bout de temps, on ne vous a plus revu au-devant de la scène, malgré l'actualité brûlante dans le pays. Qu'en est-il M. le président ?**

**Emmanuel EYEGHE :** Merci d'abord de m'ouvrir à nouveau vos colonnes. Parlant de mon absence prolongée, vous savez que nous sortons d'une période exceptionnelle et qu'en pareilles circonstances, il convient de laisser aux hommes politiques toute la latitude de disposer de l'espace médiatique avant, pendant et après les élections. L'OPG étant un rassemblement apolitique et strictement économique, nous avons attendu la fin de la partie pour reprendre notre bâton de pèlerin sur ce chemin qui est long.

**Que pensez-vous de la situation économique actuelle, en particulier celle de la PME gabonaise que vous défendez ?**

En tant qu'opérateur économique en pleine activité, je ne puis me permettre de faire la langue de

bois. La situation économique va mal, la PME gabonaise est en train de mourir. A cela, je vois deux raisons essentielles :

1 : l'effondrement de l'environnement économique global dû, comme cela est crié à tort ou à raison, à la chute des cours du pétrole avec ses conséquences immédiates, à savoir : baisse d'activités, fermeture de plusieurs entreprises, licenciements, effondrement du marché de la sous-traitance, etc.

2 : la lenteur dans le règlement de la dette intérieure de l'Etat envers les PME. Ce qui impacte directement sur leur trésorerie et, de facto, sur leur survie économique. Alors que, lorsqu'une PME dépose son bilan, ce sont plusieurs familles qui se voient privées du droit à l'existence, à des perspectives d'avenir pour leurs enfants. Quand ces deux éléments cohabitent, vous comprenez qu'au niveau de l'OPG, nous pouvons affirmer qu'il y a péril en la demeure. Economiquement, nous n'allons pas bien.

**Au regard de ce que ce vous dites, quelles perspectives entrevoyez-vous ?**

Il y a toujours des solutions, mais elles nécessitent un sacré courage et une farouche détermination. Il ne s'agit pas de faire des petites touches ici et là, sous forme de saupoudrage, et penser que c'est résolu. Dans pareille situation, les gouvernants sont appelés à prendre la pleine mesure de leurs responsabilités. Par exemple, mettre

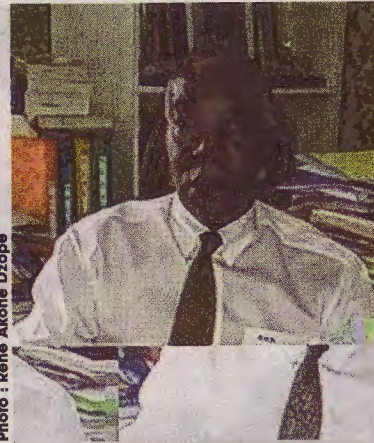


Photo : René Akone Dzope

Le président de l'Organisation patronale gabonaise, Emmanuel Eyeghe.

en place un comité ad hoc de sortie de crise regroupant les économistes avérés et rompus à la tâche, les fonctionnaires des ministères concernés, les responsables des grandes entreprises et certains représentants des PME et TPME pour réfléchir et proposer des voies. L'économie reste avant tout une science, il ne s'agit pas d'improvisation, encore moins d'une tribune à laquelle est convié le premier néophyte. Le but est d'appliquer les recommandations issues de ce travail.

En revenant sur les deux points relevés plus haut, à savoir l'effondrement de l'environnement économique global basé sur le pétrole, la responsabilité de l'Etat dans le maintien des entreprises opérant dans ce secteur reste importante. L'Exécutif doit passer des accords avec ces gros employeurs en leur concédant cer-

taines facilités au niveau des taxes, des redevances, de la fiscalité, etc. afin d'éviter des licenciements en masse, voire la fermeture pure et simple de ces entreprises. Je pense que les opérateurs attendent cela depuis longtemps. Il n'est jamais trop tard. Le règlement de la dette intérieure concernant les PME permettrait aux responsables, non seulement de s'acquitter de leurs obligations, mais de se déployer dans certains secteurs représentant des opportunités. Vous savez, rares sont les vrais chefs d'entreprises qui optent pour la destruction de leur outil de travail. Ils ont peut-être de mauvaises habitudes, mais dans la majorité des cas, ils veulent que l'aventure dure.

Pour celles à qui l'Etat ne doit pas, les chefs d'entreprise doivent avoir de l'ambition, être réalistes et savoir diversifier, malgré les difficultés existantes. L'une des règles pour résister c'est de ne pas être seul dans son projet. Ensemble, on partage mieux les moments difficiles et on se décourage moins.

En résumé, une situation de crise économique permet toujours de renaître de ses cendres, à condition qu'on en prenne d'abord conscience et qu'on veuille réellement en sortir. L'Exécutif a sa part à jouer et l'entrepreneur la sienne.

**Et pour conclure ?**

Ma petite expérience auprès des chefs d'entreprises m'oblige à avoir une approche pratique et

pragmatique par rapport à la situation économique. Je pense qu'au niveau de l'Etat, il faut prendre réellement conscience du problème et être obsédé, je dis bien obsédé par la sortie de crise, mettre en place une commission ad hoc, non pas pour une nouvelle grand messe, mais pour matérialiser dans les meilleurs délais, les résolutions issues de ce travail, revoir la situation des grandes entreprises, surtout celles du secteur pétrolier, pour éviter leur délocalisation qui est source de chômage certain, régler réellement la dette intérieure, en lieu et place des effets d'annonces qui paraissent ici et là, opter pour une diversification économique avec effets concrets dans les meilleurs délais, appliquer les textes en faveur des PME (le contenu local dans le code des hydrocarbures, le quota des PME locales dans le cadre du Code des marchés publics...) et donner réellement vie à la bourse de la sous-traitance, qui n'existe que de nom aujourd'hui.

En ce qui concerne les PME, il faut, à mon humble avis, avoir des chefs d'entreprises chevronnés, ingénieux, qui sachent se regrouper, éviter les entreprises unipersonnelles en optant plutôt pour des associations, faire le choix d'une gestion orthodoxe de l'entreprise, en se faisant assister par des professionnels (cabinets comptables), avoir des ambitions extra-territoriales pour vivre d'autres expériences et exporter son savoir-faire.